



Nombre de conseillers en exercice : 33
Votants : 33
Abstentions : 7
Pour : 26
Contre :

Département de Loire-Atlantique

Ville de LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt trois, le 27 novembre à 19 h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 novembre 2023, s'est réuni salle Édith Piaf à Capellia, sous la présidence de Monsieur Fabrice ROUSSEL, Maire.

Étaient présents :

Fabrice ROUSSEL
Katell ANDROMAQUE
Jean-Noël LEBOSSE
Noelle CORNO
Laurent GODET
Muriel DINTHEER
Philippe LE DUAULT
Camille BRANCHEREAU
Laurent BREZAC
Laurence RANNOU
Viviane CAPITAINÉ
Frédéric CHATELLIER
Claude LEFORT
Denis BRIANT
Jean-Pierre GUYONNAUD
formant la majorité des membres en exercice.

Anne OLIVIER
Eric NOZAY
Nathalie LEBLANC
Sylvie LAJEANNE
Philippe RODRIGUES
Thérèse TRESPEUCH
Oscar NAVARRO
Charlotte PERCHER
Erwan BOUVAIS
Annie LE GAL LA SALLE
Christophe BOUVIER-BRAULT
Myriam BASOSILA MBEWA
Christian GUILLEMINEAU
Bénédicte de LANTIVY
Sébastien ROUSSEL

Étaient absents excusés :

Marc FLEURY, Isabelle LE HEIN, Martin MOTTET

Avaient donné procuration, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Marc FLEURY à Oscar NAVARRO, Isabelle LE HEIN à Sylvie LAJEANNE, Martin MOTTET à Noelle CORNO

Monsieur Christian GUILLEMINEAU a été élu Secrétaire de Séance.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS**DL_2023_11_26**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorisant le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris,

Vu l'article L.332-8 5° du code général de la fonction publique autorisant la création d'emplois permanents à temps non complet lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50% d'un temps complet,

Vu l'article L.332-8 2° du code général de la fonction publique autorisant la création d'un emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient, sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi,

1. Dans le cadre du remplacement d'un agent suite à une mutation en interne, il est proposé de recruter un(e) adjoint(e) au poste de responsable du multi-accueil La Capucine.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière médico-sociale, du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants (EJE).

Au regard de la spécificité de l'emploi, de l'expertise et des compétences attendues, et si le recrutement d'un fonctionnaire s'avère infructueux, l'emploi pourra être occupé par un agent contractuel relevant de la catégorie A conformément à l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique qui permet aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le Code général de la fonction publique, de recruter un contractuel sur tout emploi permanent.

L'agent contractuel sera alors recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse en respectant la procédure de recrutement mentionnée ci-dessus. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent contractuel devra justifier d'un diplôme d'EJE et d'une expérience significative sur un poste similaire en collectivité territoriale.

Sa rémunération sera calculée par référence à l'échelle indiciaire du grade d'éducateur territorial de jeunes enfants du cadre d'emplois des EJE.

La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent contractuel ainsi que son expérience.

Au regard de ces éléments il est donc proposé de créer un emploi permanent d'adjoint(e) au poste de responsable du multi-accueil La Capucine à temps complet, au grade d'EJE à compter du 15 janvier 2024 et, dans l'hypothèse du recrutement infructueux d'un fonctionnaire et en raison des besoins du service ou de la nature des fonctions d'autoriser Monsieur le Maire à recruter, le cas échéant, un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique.

2. Dans le cadre de la déclinaison du projet pédagogique au sein de la Direction Éducation et Parentalité, il est proposé de recruter pour 20 mois un éducateur spécialisé pour accompagner les agents, les enfants et les familles autour de 5 axes :
 - Accompagnement des équipes
 - Accompagnement des enfants
 - Relation aux parents
 - Partenariat avec les instituteur(trice)(s)
 - Les Projets (Accompagnement des différents protagonistes, aménagement des locaux)

L'accompagnement des équipes s'effectuera sur le temps de réunion bi-mensuelle et/ou sur le temps d'échange lors de la semaine. Il s'agira d'échanger sur les enfants à besoins spécifiques (défiance à l'autorité, non respect des règles, difficulté relationnelle, conflits physiques et verbaux, troubles de l'attention, hyperactivité, TSA). Le rôle de l'éducateur sera d'apporter aux équipes des éléments de compréhension, aider, accompagner, donner des outils sur ce qui peut être mis en place (techniques, postures d'animation, pictogrammes...). L'éducateur apportera des éléments théoriques (carences affectives, carences éducatives...) qui permettront ainsi aux équipes de mettre en place des actions socio-éducatives individuelles (entretiens avec l'enfant et avec parents dans un second temps) ou collectives (LSF et chant guitare sur les goûters), des ateliers d'animation spécifiques et des outils pédago-éducatifs.

L'accompagnement des enfants concernera les 4 écoles : Beausoleil (8 enfants), Doisneau (11 enfants), Blanchetière (1 enfant) et Mazaire (10 enfants).

3 modes d'accompagnement seront proposés :

- L'éducateur recevra certains enfants de façon hebdomadaire (fixe des caps à l'enfant et fait le bilan ensuite),
 - L'éducateur verra les enfants dans l'instant T du conflit,
 - L'éducateur échangera avec les enfants dans les cours d'écoles (technique du « aller vers »).
- L'éducateur rencontrera les parents lors du temps périscolaire du soir ou échangera avec eux lors d'un rendez-vous (présentation du rôle de l'éducateur, échange sur le comportement de leur enfant, les tient au courant des démarches socio-éducatives mises en place).

L'éducateur nouera également des partenariats avec les enseignants : il sera identifié comme une personne ressource qui donne des outils et qui permet la continuité et la cohérence éducative, tout en favorisant la transversalité entre les écoles.

Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière médico-sociale, du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs.

Au regard de la spécificité de l'emploi, de l'expertise et des compétences attendues, et si le recrutement d'un fonctionnaire s'avère infructueux, l'emploi pourra être occupé par

un agent contractuel relevant de la catégorie A conformément à l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique qui permet aux collectivités territoriales et aux établissements publics locaux lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le Code général de la fonction publique, de recruter un contractuel sur tout emploi permanent.

L'agent contractuel sera alors recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 20 mois.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Ce contrat sera renouvelable par reconduction expresse en respectant la procédure de recrutement mentionnée ci-dessus. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent contractuel devra justifier d'un diplôme et d'une expérience significative sur un poste similaire en collectivité territoriale.

La rémunération sera déterminée en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent contractuel ainsi que son expérience.

Au regard de ces éléments il est donc proposé de créer un emploi permanent d'éducateur spécialisé à temps complet, au grade de conseiller territorial socio-éducatif à compter du 1er janvier 2024 et, dans l'hypothèse du recrutement infructueux d'un fonctionnaire et en raison des besoins du service ou de la nature des fonctions d'autoriser Monsieur le Maire à recruter, le cas échéant, un contractuel sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique.

Vu l'avis de la commission Ressources en date du 13 novembre 2023,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité de fixer, sur proposition de l'autorité territoriale, les effectifs des emplois permanents à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services de la commune,

Considérant la nécessité de créer et de supprimer un certain nombre d'emplois au tableau des effectifs,

Madame CORNO propose à l'assemblée de valider les ouvertures de postes suivantes :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS				
(= pour répondre à un besoin pérenne, recrutement en priorité de titulaires)				
NATURE	SERVICE	POSTE	GRADES	MOTIF
Modifications de postes	DIREP Restauration scolaire	Agent de restauration Temps non complet 28/35ème	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2ème classe / Adjoint technique principal de 1ère classe (cat. C)	Augmentation de la quotité de travail du poste (heures autrefois réalisées par des contractuels)
		Agent de restauration Temps non complet 30/35ème	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2ème classe / Adjoint technique principal de 1ère classe (cat. C)	Augmentation de la quotité de travail du poste (heures autrefois réalisées par des contractuels)
		Cuisinier cuisine centrale Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2ème classe / Adjoint technique principal de 1ère classe (cat. C)	Augmentation de la quotité de travail du poste (régularisation heures complémentaires récurrentes pour compenser les absences d'autres cuisiniers)
	DIREP LEJ	Éducateur spécialisé Temps complet	Conseiller territorial socio-éducatif (cat. A) Si contractuel : CDD de 20 mois du 1er janvier 2024 au 31 août 2025	Nécessité de prolonger le renfort des effectifs pour prendre en charge l'accompagnement des équipes, des enfants et des familles dans l'accueil d'enfants ayant des besoins spécifiques
		Animateur APS/ADL Temps non complet 28/35 ^e (3 postes)	Adjoint d'animation / Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe / Adjoint d'animation principal de 1 ^e classe (cat. C)	Diminution de la quotité de travail de 3 postes d'animateurs suite à une nouvelle répartition des tâches dans les plannings (modification de 35/35 ^e à 28/35 ^e)

		Animateur APS/ADL Temps complet	Adjoint d'animation / Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe / Adjoint d'animation principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent en disponibilité
DIREP Petite enfance	Éducateur(trice) de jeunes enfants Temps complet	Éducateur de jeunes enfants 1 ^{er} échelon	CDD de 3 ans du 15 janvier 2024 au 14 janvier 2027. Remplacement d'un agent muté en interne	
DIRVA Sports	Responsable du service Sports Temps complet	Conseiller territorial APS / Conseiller territorial APS principal / Educateur des APS / Educateur des APS principal de 2 ^e classe / Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe (cat. B) Attaché territorial (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent promu en interne	
DCS Administration générale	Agent accueil / titres d'identité / formalités administratives Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent reclassé dans un autre service	
DCS Police Municipale	Policier municipal Temps complet	Brigadier / Brigadier chef principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent parti à la retraite	
DAT Environnement	Chef d'équipe environnement Temps complet	Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre du remplacement d'un agent positionné sur un autre poste en interne	

Modifications de postes suite à avancements de grades	DIREP Restauration scolaire	Référent office de restauration Temps complet (3 postes)	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe / Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Responsable service restauration scolaire Temps complet	Attaché / Attaché principal (cat. A)	Elargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	DIREP Vie scolaire	ATSEM Temps complet (3 postes)	ATSEM principal de 2è classe / ATSEM principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Agent d'entretien Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Agent d'entretien Temps non complet (32,12/35è)	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2è classe / Adjoint technique principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Responsable adjoint du service vie scolaire Temps complet	Rédacteur / Rédacteur principal de 2è classe / Rédacteur principal de 1è classe (cat. B) Attaché (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	DIREP LEJ	Animateur APS/ADL Temps complet (3 postes)	Adjoint d'animation / Adjoint d'animation principal de 2è classe / Adjoint d'animation principal de 1è classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements

	Directeur ADL Temps complet	Adjoint d'animation / Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe / Adjoint d'animation principal de 1 ^e classe (cat. C) Animateur (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Directeur APS Temps complet	Adjoint d'animation / Adjoint d'animation principal de 2 ^e classe / Adjoint d'animation principal de 1 ^e classe (cat. C) Animateur (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DIREP Petite enfance	Auxiliaire de puériculture Temps complet	Auxiliaire de puériculture de classe normale / Auxiliaire de puériculture de classe supérieure (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Cuisinier Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DIREP Espace famille	Chargé d'accueil / secrétariat Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DIRVA Logistique et moyens généraux DIRVA	Agent d'entretien Temps complet (2 postes)	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Agent d'entretien Temps non complet (33/35 ^e)	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements

		Responsable unité entretien ménager Temps complet	Technicien / Technicien principal de 2 ^e classe / Technicien principal de 1 ^e classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Responsable unité logistique événementielle et protocolaire Temps complet	Technicien / Technicien principal de 2 ^e classe / Technicien principal de 1 ^e classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Agent logistique Temps complet (2 postes)	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	DIRVA Vie associative	Responsable du service vie associative Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C) Rédacteur / Rédacteur principal de 2 ^e classe / Rédacteur principal de 1 ^e classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	DIRVA Sports	Éducateur sportif Temps complet	Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C) Educateur des APS / Educateur des APS principal de 2 ^e classe / Educateur des APS principal de 1 ^{ère} classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements

DIRVA Culture	Responsable du service coordination administrative et financière culture Temps complet	Attaché / Attaché principal (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Chargé d'accueil / billetterie Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DCS Administration générale	Agent accueil / titres d'identité / formalités administratives Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DCS Mission seniors	Chargé de mission Temps complet	Rédacteur / Rédacteur principal de 2 ^e classe / Rédacteur principal de 1 ^e classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DAT Environnement	Agent des espaces verts et du paysage Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Chef d'équipe environnement Temps complet	Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
DAT Patrimoine immobilier	Responsable de service Temps complet	Ingénieur / Ingénieur principal (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements

		Agent de maintenance / ateliers Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Adjoint responsable de pôle énergies / fluides Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2 ^e classe / Adjoint technique principal de 1 ^e classe Agent de maîtrise / Agent de maîtrise principal (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Responsable adjoint service patrimoine immobilier Temps complet	Technicien principal de 2 ^e classe / Technicien principal de 1 ^e classe (cat. B) ingénieur (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	DIRESS Finances	Assistant administratif Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	DIRESS Ressources humaines	Gestionnaire paie Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C) Rédacteur (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
		Chargé d'accueil Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	DIRESS Informatique	Chargé de bureautique Temps complet	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2 ^e classe / Adjoint administratif principal de 1 ^e classe (cat. C) Rédacteur (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements

	Cabinet / Communication	Chargé de communication	Rédacteur / Rédacteur principal de 2 ^e classe / Rédacteur principal de 1 ^e classe (cat. B)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements
	Direction générale	Directeur général des services	Attaché / Attaché principal / Attaché hors classe (cat. A)	Élargissement des grades de recrutement dans le cadre de la campagne d'avancements

TABLEAU DES EMPLOIS NON PERMANENTS (= pour répondre à un besoin provisoire, recrutement de contractuels)				
NATURE	SERVICE	POSTE	GRADE	MOTIF
Création de poste pour renforcer un service	DIREP Restauration scolaire	Cuisinier en cuisine centrale Temps complet	Adjoint technique / Adjoint technique principal de 2ème classe / Adjoint technique principal de 1ère classe (cat. C)	Nécessité de prolonger le renfort des effectifs pour remplacer l'agent habituellement en poste mais absent depuis plusieurs mois et dont la date de retour est très incertaine CDD de 6 mois du 1er décembre 2023 au 31 mai 2024
	DIRESS Ressources humaines	Chargé d'accueil Temps non complet (17,5/35 ^e)	Adjoint administratif / Adjoint administratif principal de 2ème classe / Adjoint administratif principal de 1ère classe (cat. C)	Nécessité de prolonger le renfort des effectifs pour rattraper le retard dû à l'absence de deux agents pendant plusieurs mois Accroissement d'activité CDD de 6 mois du 1er janvier au 30 juin 2024

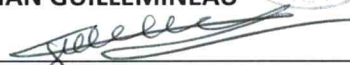
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

1. DE CRÉER les postes ci-dessus,
2. D'AUTORISER Monsieur le Maire à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil Municipal approuve ces propositions par 26 voix pour et 7 abstentions.

Pour extrait certifié conforme,
Le secrétaire de séance,

CHRISTIAN GUILLEMINEAU




Pour extrait certifié conforme,
Monsieur le Maire,

FABRICE ROUSSEL